Cuc
FRC
8625

TABLEAU SUCCINT

DE LA POSITION

DE LA FRANCE

Pendant la jeuneſſe de CHARLES V, dit *le Sage*.

LE roi Jean regnoit, & l'aîné de ſes fils étoit Charles V, dit *le ſage*, que l'hiſtoire appella, dans ces temps de trouble, tantôt le duc de Normandie, tantôt le dauphin, puis le régent.

Charles *le mauvais*, roi de Navarre, étoit beau-frere de Charles V.

Les états-généraux du royaume furent convoqués, le 2 Décembre 1355, à Ruel.

L'archevêque de Rheims y préſida le clergé.

Gauthier de Brienne, la nobleſſe.

Marcel, maire de Paris, le tiers-état.

La guerre déſoloit la France, & il falloit pourvoir aux ſubſides.

Des loix aſſez ſages pour le temps furent promulguées.

M4W17461

On y décréta l'égalité des impoſitions.

On y ſupprima les ſervitudes perſonnelles, les corvées, les évocations, les capitaineries & garennes, & les épices des juges.

On y vota une armée de trente mille hommes; & pour que les régimens fuſſent complets, on ordonna que les députés aſſiſteroient aux revues.

On décréta que les ſubſides n'auroient lieu que pour un an, & que les paiemens pour la guerre ſeroient faits par les députés; en conſéquence, on en nomma neuf pour ſurintendants des finances; enfin on rétablit la gabelle, & l'on aſſigna un droit ſur toutes les ventes.

Les miniſtres du roi avoient été d'avis d'une capitation : les députés ſe crurent beaucoup plus habiles que les miniſtres, & l'affaire de la finance manqua tout-à-fait. On fut obligé d'en revenir, quatre mois après, à une contribution patriotique d'une portion du revenu.

Déjà le grand commerce de l'Angleterre produiſoit à ce royaume des revenus conſidérables. Le droit ſeul ſur les laines donnoit trois cents cinquante mille marcs d'argent.

Il y eut, pendant la tenue des états-généraux, beaucoup de révoltes dans le royaume. A Arras, il y eut vingt nobles de tués dans une ſédition.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Charles *le mauvais* ne ceſſoit d'intriguer pour tout brouiller aux états-généraux, ſous prétexte du bien public. Le comte d'Harcourt ſe ligua avec lui. Jean fit trancher la tête au comte d'Harcourt & empriſonner Charles.

La guerre civile commence, & les Anglois arrivent.

On établit par-tout des milices nationales.

Le luxe & le jeu naquirent de la fainéantiſe.

Le cardinal de Périgord, légat du pape, fut ſouvent médiateur entre les Anglois & les François.

Enfin, Jean les attaque comme un ſot, à Poitiers. Il eſt pris & mené à Bordeaux, en ſeptembre 1356, avec ſon fils Philippe.

Régence de Charles V.

Etats-généraux, à Paris, 15 octobre 1356.

Huit cents députés s'aſſemblent aux cordeliers.

L'archevêque de Rheims préſide le clergé.

Le duc d'Orléans, la nobleſſe.

Marcel, le tiers-état.

Les miniſtres ſont déclarés n'y pouvoir aſſiſter.

On crée un comité de réforme, de cinquante membres.

On commence par proscrire vingt-deux officiers d'administration, le garde des sceaux en tête.

On forme un nouveau ministere, de vingt-huit membres de l'assemblée ; ils offrent de payer trois vingtiemes des revenus & de soudoyer trente mille hommes ; ils vouloient s'emparer de toute l'autorité. Les états furent cassés ; &, ajoute Villaret, *ceux des députés qui, comptant sur le succès de leur prétention, se regardoient déjà comme ministres, furent extrêmement mortifiés.*

Les états de Languedoc se rassemblerent, & firent des contributions particulieres.

C'est ici que se place naturellement le portrait de Marcel.

Portrait de Marcel.

Etienne Marcel, artificieux, vindicatif, d'une ambition démésurée, aussi cruel que perfide, audacieux jusqu'à l'insolence, incapable de remords, ne trouvoit aucun moyen coupable ni honteux, pourvu qu'il lui servît à parvenir à ses fins. Il étoit alors prevôt des marchands de la ville de Paris : cette place, & plus encore ses menées sourdes & l'affectation de se déclarer le protecteur des droits du peuple, lui avoient acquis une grande autorité. Il se servit de ce crédit pour attaquer l'autorité souveraine, qu'il prétendoit avilir : suivi

d'une populace insensée qu'il avoit séduite, on le vit plus d'une fois secouer le flambeau de la sédition & pousser la hardiesse jusqu'aux plus énormes attentats. Il bouleversa tout, & il eut tout perdu, sans l'événement inespéré qui mit fin à ses crimes. Il est hors de doute que depuis quelque temps il formoit des projets pernicieux contre le gouvernement. Il étoit entré dans la conspiration formée par le roi de Navarre, avec lequel il avoit alors une étroite intelligence. Il avoit fait plusieurs voyages à Evreux, où il étoit demeuré caché pendant quelque temps, ayant souvent des conférences secretes avec Charles le mauvais. *Vraisemblablement ces intrigues furent inconnues, puisqu'il fut, depuis, honoré de la charge de prevôt des marchands.*

Le dauphin s'en va à Metz conférer avec l'empereur sur les affaires de France. Il voulut créer une monnoie foible. Paris tomba dans toutes les horreurs de l'anarchie & de la guerre civile. Marcel se présente au Louvre pour défendre au conseil l'altération des especes. Fier d'avoir fait reculer devant lui l'autorité, il osa tout.

L'anarchie étoit complette, & l'on se battoit dans tout le royaume.

Le dauphin revient à Paris, veut transiger avec Marcel, on ne vient à bout de

rien. Tous les ministres au contraire pensèrent d'être pendus, on confisqua leurs biens.

On rassemble les états, le 5 février 1357.

Troisiemes états-généraux.

Nouvelles prétentions.

Au lieu de vingt huit membres, ils en veulent nommer trente six pour le ministere.

Pour assurer l'inviolabilité des députés, ils veulent que chacun d'eux ait six gardes. — Ils cassent le parlement & la chambre des comptes. — Ils nomment seize juges à leur dévotion.

Le roi Jean, du fond de sa prison, cassa ce que les états avoient fait. Les nouveaux gouverneurs ameuterent le peuple, on s'arme, on se barricade, on ne voit, à Paris, que fossés, parapets, redoutes, gareaux, balliſtes & canons, & on ruine les propriétaires de maison pour se défendre des *aristocrates* d'alors.

Ici commencent les troubles les plus atroces, mélange de cruauté, de foiblesse, de barbarie, & d'inconséquences. Marcel avoit usurpé toute l'autorité, les chefs de sa faction, receveurs des impositions, gardoient tout pour eux. Marcel, en particulier, accumula des sommes excessives, au point que l'armée manqua de subsides, & dit Mezeray, *les*

gens commis par les états pour l'administration des finances, firent bientôt connoître qu'ils ne l'avoient pas prise pour en dépossèder les méchans, mais pour avoir eux-mêmes part au pillage. Aussi leur conduite, non moins criminelle que celle des officiers qu'on avoit tant blâmée, décria fort le choix, & par conséquent l'autorité des états.

La saine partie de la nation désavoua la conduite de ses députés. Les députés eux-mêmes se détacherent en grande partie de la clique infernale. Des trente-six membres du ministere, il n'en resta bientôt que dix, qui bientôt se réduisirent à rien. Les députés, les plus sages, abandonnerent à ces tyrans subalternes les rênes de l'état, persuadés que leur puissance s'anéantiroit d'elle-même, & que pour les détruire il n'y avoit qu'à les laisser agir.

Charles V casse les états, va faire un tour dans les provinces, ne réussit à rien, revient à Paris se remettre entre les mains de Marcel & de sa faction, qui lui faisoient des offres magnifiques & lui promettoient de l'argent en abondance. On ne lui tint rien, & on fut obligé de convoquer les quatriemes états, en novembre 1357.

Quatriemes états-généraux.

Charles *le mauvais* se sauve de son exil.

Ce fut un triomphe pour Marcel & l'évêque de Laon. La captivité de Charles *le mauvais* n'avoit servi qu'à redoubler la haine & le désir de la vengeance. Il fit son entrée aux acclamations publiques, entouré des milices picardes, &, dit le trésor des chartes, *de tous les larrons, meurtriers, voleurs de grand chemin, faux monnoyeurs, faussaires, coupables de viol, ravisseurs de femmes, perturbateurs du repos public, assassins, sorciers, sorcieres, & empoisonneurs.*

Charles *le mauvais* alla se loger à l'abbaye Saint-Germain. On lui ménagea une entrevue avec Charles V. Il fut obligé de faire avec lui un traité honteux, & Marcel lui disoit mielleusement : *Sire, faites amiablement au Navarrois ce qu'il vous requiert, car il convient que cela soit ainsi.* On obligea Charles V de faire sortir tous les criminels de prison.

Ce fut à cette époque que Charles *le mauvais* empoisonna Charles V en soupant avec lui.

Tous les environs étoient ravagés par des brigands. Charles V fit approcher des troupes de Paris. Marcel fit une adresse au prince pour lui représenter les allarmes de la capitale. Le prince assura de la droiture de ses intentions. Cela ne contenta pas Marcel, il fit fermer les barrieres de la ville, aucun homme armé ne

pouvoit en ſortir, & pour ſignal de l'indépendance, on prit, à Paris, le chaperon national, rouge & bleu.

Charles V vingt haranguer le peuple aux halles, l'aſſurer qu'il vouloit vivre & mourir avec lui, & ſe plaindre qu'il n'avoit plus ni argent, ni troupes, ni pouvoir exécutif. Le prince gagne tous les cœurs, excepté les factieux.

Le lendemain Marcel raſſemble le peuple à Saint-Jacques, l'évêque de Laon, l'échevin Conſac, un avocat de Charles *le mauvais*, apitoyerent le peuple, excuſerent Marcel, & le peuple, ſéduit, ſe range du parti de Marcel.

Les états ſe raſſemblerent à Noël, la nobleſſe ne voulut pas lutter avec le parti de Marcel, avec le quartier de l'abbaye Saint-Germain. Elle s'en alla.

Perrin, commis d'un agent de change d'alors, aſſaſſine le tréſorier de Charles V. Il ſe ſauve dans une égliſe. Le roi ordonne au maréchal de Clermont, au ſénéchal de Châlons, & au prevôt de Paris, de le ſortir de l'aſyle eccléſiaſtique, ce qu'ils firent, & Perrin fut pendu.

Marcel trouve cela fort mauvais. Le 22 février il ameute le peuple. On commence par aſſaſſiner, dans la rue, Regnault d'Acy, avocat-général, & l'on promene ſa tête;

delà on monte au palais. Le roi fut effrayé : Marcel lui répond qu'il ne doit pas avoir peur, & qu'il convient que cela soit ainsi. Alors, dans la chambre & dans le cabinet du roi, les dames de la nation massacrent sous ses yeux deux aristocrates, le maréchal de Conflans & le maréchal de Clermont. Toute la cour se disperse, Charles V demande la vie à Marcel, il la lui accorde à condition qu'ils changeront de chaperon. Le roi prend le chaperon national de Marcel, & Marcel le chaperon noir de Charles.

On promene les deux cadavres sous les yeux du prince, on lui fait sanctionner *librement* tout ce qui venoit de se passer ; Marcel déclare au peuple, que les seigneurs immolés étoient deux aristocrates qui vouloient massacrer *la nation* ; & pour sauver *la nation* des traîtres, il envoie à la cour du drap bleu & rouge pour faire à tous les courtisans des chaperons nationaux.

Des demandes, plus ridicules les unes que les autres, furent présentées à la sanction. Il falloit sanctionner ou bien.... on sanctionna.

Les troupes se débanderent alors, & les campagnes furent livrées au pillage. Dans un vieux manuscrit, rapporté par Ducange, on lit ces quatre vers :

Il n'y demueroit buef, vache, ne mouton,
Ne pain, ne char, ne vin, ne oye, ne chapon,

Tout pillart, meurtrier, traiteur & larron
Etoient en la route dont je fais mention.

Le roi avoit la puiſſance ſouveraine ; mais, quand il vouloit prendre une délibération, il falloit qu'elle fût viſée de trois membres de la commune, Conſac, Corbie & Deliſle, & ſur-tout ſanctionnée par Marcel & l'évêque de Laon.

Un gentilhomme voulut exciter un parti, faire une conſpiration pour tirer le roi d'eſclavage ; M. de Renty fut pris, pendu, & promené par la nation.

Le prince, au bout de 18 mois d'une pareille ſituation, s'ennuya. Il avoit 21 ans : c'étoit tout naturel. Il ſe rend en Champagne, & aſſemble des états à Compiegne.

Les Champenois, aſſurés que les perſonnes maſſacrées étoient innocentes, promirent au roi leur aſſiſtance. Il ne dit rien par prudence ; mais les Champenois promirent de ſe venger des Pariſiens. Le peuple de Paris, inconſtant & timide, commence à donner des inquiétudes à Marcel. Celui-ci aſſiége & prend la tour du Louvre ; il en ſort toutes les machines de guerre, les fait porter à l'hôtel-de-ville, & de là dans les différens diſtricts.

Les états de Vermandois accéderent aux offres faites par les états de Champagne. Enfin on convoqua des états-généraux à

Compiegne ; & les députés des provinces furent fort aises de ne plus se trouver au milieu de cette impure faction de l'abbaye Saint-Germain.

Cinquiemes états-généraux de 1358.

Tous les bons François porterent au roi leurs témoignages d'amour & de fidélité, & le remercierent de ce qu'il n'avoit point déſeſpéré du ſalut de la France.

Les Pariſiens n'étoient point préſens à cette aſſemblée. Sa premiere opération fut d'en chaſſer l'évêque de Laon. On fit une motion, à l'abbaye Saint-Germain, pour envoyer une députation au-devant de lui. En conſéquence, des dames de la nation allerent le chercher juſqu'à Saint-Denis.

Charles le Mauvais eut une entrevue à Clermont avec Charles le Sage. Il lui propoſa une réconciliation avec les Pariſiens. Charles le Sage lui obſerva qu'il y avoit des citoyens fort recommandables à Paris, mais que le peuple étoit mené par une faction coupable, & qu'il n'y entreroit que lorſque les chefs ſeroient punis.

Charles le Mauvais rapporte cette réponſe à Marcel ; elle l'effraye. Il s'apperçoit que Charles le Sage n'eſt pas ſi bête qu'il le penſe.

Il fait des dispositions pour mettre Charles le Mauvais à la tête d'un parti. Celui-ci s'apperçoit qu'il n'a plus d'argent, qu'il n'est pas le plus fort; il s'en va à Londres.

Paris a peur. On envoye une députation au roi des François pour lui demander pardon. Le roi l'accorde, à condition qu'on lui livrera dix des principaux chefs des factieux, sans quoi ils ne devoient rien espérer de lui.

Ecoutons ici l'histoire; elle nous dit:

Marcel, qui jugeoit de toutes les ames par la férocité de la sienne, ne crut jamais que le prince pût être assez généreux pour lui conserver la vie quand il l'auroit en son pouvoir. Il sentoit bien, d'ailleurs, que l'atrocité de ses crimes étoit indigne de grace. Ce scélérat, dévoré de remords, n'avoit plus devant les yeux que l'horrible appareil des plus honteux supplices. Abattu, consterné, le désespoir ranima son audace, & lui tint lieu de courage. Il voulut reculer sa perte. Il fit fermer la ville; il jura de s'ensevelir sous les ruines de la capitale; il arma des brigands, & il fit acheter des poignards jusqu'en Provence.

Les provinces alors étoient livrées aux plus affreux ravages; tout étoit pillage, massacre & incendie; nobles & paysans s'entregorgeoient, & tous les châteaux étoient en flammes. Charles le Mauvais revint.

La ſaine & la plus nombreuſe partie de la nation ſe réunit à ſon roi. Marcel fit une derniere tentative avec Conſac, échevin. On harangue le peuple, & on lui dit que Charles le Sage n'étoit pas en état d'adminiſtrer le royaume, & qu'il faut nommer Charles le Mauvais pour capitaine général, à cauſe de ſa qualité de prince du ſang & de ſes qualités populaires. La motion n'eut pas de ſuccès.

Cependant on lui arme ſix mille des volontaires du Louvre, on le met à leur tête, & ils marchent contre l'armée du roi. La campagne s'étendit juſqu'à Goneſſe, l'armée pariſienne ſe replie ſur Vincennes, des commiſſaires conciliateurs ménagent des conférences, la paix ſe fait entre les deux princes, & l'on donne 400 mille florins à Charles *le muvais*, pour payer ſes dettes & ne plus entendre parler de lui.

L'évêque de Liſieux célébra la meſſe du raccommodement; il voulut faire jurer à Charles *le mauvais* qu'il n'étoit qu'égaré par Marcel. Il falloit le promettre ſur la ſainte euchariſtie. Le prince n'oſa pas conſommer le ſacrifice.

Cette réconciliation n'étoit que feinte. Charles *le mauvais* revint à Paris, & reprit les armes. Paris étoit bloqué; on fit une ſortie ſous la conduite de Charles *le mau-*

vais. Il ne se battit point. Il perdit la confiance des Parisiens; ils le traiterent comme un lâche, & il s'en alla à Saint-Denis.

Plusieurs conférences se tinrent pour rendre Paris au roi, & furent rompues par les intrigues de Marcel, qui, n'espérant plus qu'en Charles *le mauvais*, voulut tenter un dernier effort de son désespoir.

Ecoutons encore l'histoire dans ces derniers momens :

Ce scélérat se voyoit enfin à la veille d'expier ses forfaits. Tourmenté par la crainte plus que par ses remords, dévoré de soupçons & d'inquiétudes, il portoit en tous lieux les soins funestes dont il étoit déchiré; il ne lui restoit plus d'autre asyle que dans l'incertaine protection d'un homme encore plus méchant que lui. Son salut dépendoit de Charles le mauvais; *il avoit de fréquens entretiens avec le prince à Saint-Denis. Là il employoit les supplications les plus basses, ressource des lâches & des traîtres; il le conjuroit de le garantir, ainsi que ses complices, des châtimens qui le menaçoient; il rappeloit à ce prince qu'il ne s'étoit rendu coupable que pour soutenir ses intérêts, &c.*

Charles *le mauvais*, pour le rassurer, lui promet de partager sa mauvaise fortune; mais, néanmoins, l'engage à lui envoyer à Saint-Denis tout l'or & tout l'argent qu'il

pourra se procurer, afin de le défendre contre ses ennemis. Marcel lui envoyoit toutes les semaines quatre chevaux chargés de florins.

Cependant les Parisiens ne pouvoient contenir leur indignation & leur chagrin des extrémités auxquelles ils étoient réduits. Las de ne point voir leur roi, las de voir les Anglois maîtres du royaume, instruits que Marcel vouloit livrer la ville à Charles *le mauvais*, un sentiment généreux s'empare de leurs cœurs, un d'entr'eux se dévoue, & Marcel, le lâche Marcel, périt sous les coups du brave Maillard.

Sa vilaine ame alla chez le démon.
Ainsi mourut le fier Sacrogorgon.

Presque tous ses complices, créatures, députés ou autres furent pendus (1). Le roi rentra bientôt dans Paris au milieu des bénédictions des Parisiens. Des loix sages furent faites, des subsides abondans furent accordés, & la France eût joui long-temps de la sagesse de son auguste maître, sans le poison de Charles *le mauvais*, qui abrégea le regne de bonheur. Charles *le mauvais* végéta encore trente ans après, & mourut misérablement,

(1) Notamment les membres de la commune, affidés de Marcel, & le comte de Ladit, chancelier de Charles *le mauvais*.

brûlé

brûlé dans des linges enduits de souffre & d'eau-de-vie, dont il se faisoit envelopper pour ranimer la chaleur de son sang, éteinte par les débauches.

Quelle grande & sublime leçon nous offre le tableau de ces temps désastreux ! Le trouble, la confusion, l'anarchie, le meurtre, le pillage, l'incendie, le viol, la banqueroute, la famine & la peste, qui, dans la seule ville de Paris, emporta trente mille hommes. Et tout cela fut l'ouvrage de deux ambitieux, Marcel & Charles *le mauvais*. Peuple de Paris, écoutez, lisez, frémissez & évitez.

Je n'ai pas eu le temps de sonder assez les profondeurs de l'histoire pour m'instruire des particularités relatives à ces deux héros de la démagogie. Mais tout me porte à croire que, de même que les extrêmes se touchent, & comme la nature se plaît dans les contraires, Charles *le mauvais* avoit sans doute uni son existence à celle d'une princesse aimable & vertueuse, mais qu'étranger aux charmes de la sensibilité, il prostituoit continuellement sa dignité avec les plus sales débordées; que les traits de l'épouse, chef-d'œuvre de candeur & de modestie, faisoient un contraste parfait avec la figure abreuvée de crapule qui distinguoit son ignoble époux;

que Charles *le sage*, en éloignant de lui le prince rebele, prodigua les consolations de la vertu à l'infortunée princesse, & que le peuple de Paris, rendant enfin justice au traître qui l'avoit égaré, récompensa du moins les qualités de son épouse par un tribut de bénédictions.

Sans doute aussi, d'après le caractere moral de Marcel, que l'histoire a conservé, son physique devoit en être l'emblême non équivoque. Une stature courte, nulle dignité dans le maintien, nulle grace dans le geste, un teint bilieux, une figure cadavéreuse, l'œil hagard, les joues livides, la bouche convulsive, le front chevelu, le poil hérissé, le cou vertébreux, le bras court, les jambes mal dégrossies, une voix aigre & plate dans le diapazon de la séduction, ou horriblement resonnante dans les accens de la fureur; voilà ce qui attiroit sur ses pas la foule ébahie; voilà ce qui lui valut le respect de la terreur jusqu'au moment où ses crimes étant dévoilés, on n'y reconnut plus que l'aspect de l'erreur. Sans doute il avoit su éloigner de la commune de Paris, les hommes qui auroient pu prévenir ses attentats; sans doute que des comités de recherches, peuplés de ses affidés, & agissant par son influence, écartoient avec soin les enquêtes relatives à la sûreté & à la dignité du roi, violées tous les jours, & à l'exis-

tence de ce lien ſacré de la royauté, qu'on briſoit à chaque inſtant ; & que les véxations les plus tyranniques, les juges les plus incompétens pourſuivoient ſans relâche l'homme de bien qui oſoit dénoncer à la patrie les complots de ſes deux véritables ennemis, & que Paris n'étoit rempli que de leurs eſpions & de leurs émiſſaires.

François, que cette leçon ne ſoit pas perdue pour vous ! Continuez d'encenſer votre idole.

Manibus date lilia plenis

Et toi, fougueux orateur de notre congrès, intolérant apôtre de la tolérance politique, contemple ce tableau, frémis !

Tu Marcellus eris.